

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 1^{er} JUILLET 2014

COMPTE RENDU D’AFFICHAGE

(En application de l'article L.2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

NOMBRE DE MEMBRES

- Afférents au conseil : 45
- En exercice : 45

- Qui ont pris part aux délibérations : 44

Le Conseil Municipal de la Commune de GRASSE, dûment convoqué le 24 juin 2014, s'est réuni le mardi 1^{er} juillet 2014 à 14h30 au Palais des Congrès, salle Gérard PHILIPPE sous la présidence de Monsieur Jérôme VIAUD, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jérôme VIAUD, Maire et Mesdames et Messieurs les Adjointes :

Philippe WESTRELIN, Patricia ROBIN, Jonathan TURRILLO, Catherine BUTTY, Valérie COPIN, Gilles RONDONI, Dominique BOURRET, Cyril DAUPHOUD, Valérie DAVID, Nicole NUTINI, Jean-Marie BELVEDERE, Anne-Marie DUVAL, Pascal PELLEGRINO, Brigitte VIDAL, Jean-Marc GARNIER, Jean-Paul CAMERANO, Philippe BONELLI, Muriel CHABERT, Claude MASCARELLI, Aline BOURDAIRE, Marguerite VIALE, Serge PERCHERON, Mélanie ZARRILLO, Ali AMRANE, Annie OGGERO-MAIRE, Jean-François LAPORTE, Alexandra ARDISSON, Chems SALLAH, Jocelyne BUSTAMENTE, Paul EUZIERE, Myriam LAZREUG, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Mékia Noura ADDAD, Stéphane CASSARINI, Magali CONESA, Ludovic BROSSY, Frédérique CATTART, Damien VOARINO, Mireille BANCEL, Franck BARBEY, Corinne SANJUAN.

PART EN COURS DE SEANCE :

Madame Dominique BOURRET (prend part aux délibérations N° 115 à 143 et 149 à 151)
Madame Valérie DAVID (prend part aux délibérations N°115 et 116)
Monsieur Jean-Marc GARNIER (prend part aux délibérations N°115 à 126)
Madame Murièle CHABERT (prend part aux délibérations N°115 à 135)
Monsieur Serge PERCHERON (prend part aux délibérations N° 115 à 143 et 149 à 151)
Madame Alexandra ARDISSON (prend part aux délibérations N°115 à127)
Monsieur Philippe-Emmanuel DEFONTMICHEL (prend part aux délibérations N° 115 à 143 et 149 à 151)
Madame Corinne SANJUAN (prend part aux délibérations N°115 et 116)

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Christophe MOREL
- Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI

ABSENTS :

- Monsieur André MASSON

ABSENTS EXCUSES ARRIVANT EN COURS DE SEANCE :

Madame Valérie COPIN (prend part aux délibérations N°117 à 161)

PROCURATION :

- Monsieur Christophe MOREL à Monsieur Philippe WESTRELIN
- Madame Valérie COPIN à Madame Aline BOURDAIRE
- Madame Dominique BOURRET à Monsieur Cyril DAUPHOUD
- Madame Valérie DAVID à Madame Jocelyne BUSTAMENTE
- Monsieur Jean-Marc GARNIER à Madame Brigitte VIDAL
- Madame Murièle CHABERT à Madame Nicole NUTINI
- Monsieur Serge PERCHERON à Madame Claude MASCARELLI
- Madame Alexandra ARDISSON à Madame Anne-Marie DUVAL
- Monsieur Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL à Madame Myriam LAZREUG
- Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI à Monsieur Franck BARBEY
- Madame Corinne SANJUAN à Madame Mireille BANCEL

Monsieur Chems SALLAH est élu secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, a adopté les procès-verbaux des séances des 20 mai et 20 juin 2014.

En vertu de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises en application de la délégation qui lui a été consentie par délibération N° 2014-49 du 24 avril 2014 en ce qui concerne l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Question retirée à l'ordre du jour :

2014 – 130 DOSSIER D'INSCRIPTION AU PATRIMOINE DE L'HUMANITE DES SAVOIR-FAIRE LIES AU
PARFUM EN PAYS DE GRASSE
CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA VILLE DE GRASSE, LA COMMUNAUTE
AGGLOMERATION DU PAYS DE GRASSE ET L'ASSOCIATION PATRIMOINE VIVANT DU
PAYS DE GRASSE

Questions diverses :

2014 – 161 DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
LOCAUX SAINT CLAUDE ET SAINT MATHIEU

**2014 - 115 REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL
ADOPTION**

- **APPROUVER** le Règlement Intérieur du Conseil Municipal annexé.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 116 COMMISSIONS MUNICIPALES
DENOMINATION – COMPOSITION**

- **APPROUVER** la création de quatre commissions municipales dénommées:
 - Commission « Optimisation et performance des moyens et ressources »
 - Commission « Equipement et aménagement du cadre de vie »
 - Commission « Vivre ensemble »
 - Commission « Qualité de vie »
- **DESIGNER** les membres de chaque commission :
 - Commission « Optimisation et performance des moyens et ressources »
 - - Monsieur André MASSON
 - - Monsieur Jean-Paul CAMERANO
 - - Monsieur Philippe WESTRELIN
 - - Madame Patricia ROBIN
 - - Monsieur Jonathan TURRILLO
 - - Madame Catherine BUTTY
 - - Madame Valérie COPIN
 - - Madame Nicole NUTINI
 - - Monsieur Jean-François LAPORTE
 - - Monsieur Paul EUZIERE
 - - Monsieur Ludovic BROSSY
 - - Madame Magali CONESA
 - - Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI
 - - Monsieur Franck BARBEY
 - Commission « Equipement et aménagement du cadre de vie »
 - - Monsieur Philippe WESTRELIN
 - - Monsieur Christophe MOREL
 - - Madame Anne-Marie DUVAL
 - - Monsieur Jonathan TURRILLO
 - - Madame Catherine BUTTY
 - - Madame Valérie DAVID
 - - Monsieur Pascal PELLEGRINO
 - - Monsieur Philippe BONELLI
 - - Madame Muriel CHABERT
 - - Monsieur Paul EUZIERE
 - - Monsieur Damien VOARINO
 - - Monsieur Stéphane CASSARINI
 - - Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI
 - - Madame Corinne SANJUAN

- Commission « Vivre ensemble »
 - - Monsieur Jonathan TURRILLO
 - - Madame Dominique BOURRET
 - - Madame Catherine BUTTY
 - - Monsieur Gilles RONDONI
 - - Madame Valérie DAVID
 - - Madame Anne-Marie DUVAL
 - - Madame Alexandra ARDISSON
 - - Madame Aline BOURDAIRE
 - - Madame Annie OGGERO
 - - Madame Frédérique CATTART
 - - Madame Magali CONESA
 - - Monsieur Ludovic BROSSY
 - - Madame Corinne SANJUAN
 - - Madame Mireille BANCEL

- Commission « Qualité de vie »
 - - Monsieur Jean-Marie BELVEDERE
 - - Madame Nicole NUTINI
 - - Monsieur Philippe WESTRELIN
 - - Madame Patricia ROBIN
 - - Monsieur Cyril DAUPHOUD
 - - Monsieur Pascal PELLEGRINO
 - - Madame Brigitte VIDAL
 - - Monsieur Philippe BONELLI
 - - Madame Marguerite VIALE
 - - Madame Mékia Noura ADDAD
 - - Monsieur Damien VOARINO
 - - Madame Frédérique CATTART
 - - Monsieur Jean-Marc DEGIOANNI
 - - Monsieur Franck BARBEY

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2014 - 117 DROIT A LA FORMATION DES ELUS LOCAUX

- **ADOPTER** dans le cadre du droit à la formation individuelle des élus, les orientations de formation suivantes :
 - Renforcement des connaissances du statut de l'élu local et de l'environnement institutionnel
 - Formations techniques en rapport avec les délégations attribuées
- **DIRE** que les crédits sont inscrits au Budget 2014 Chapitre 65-021-6535.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 35 voix pour et 9 voix contre : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG, Monsieur Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Madame Mekia ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO.

**2014 - 118 BUDGET PRINCIPAL
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2013**

- **AFFECTER le résultat cumulé au 31 décembre 2013, 3 027 540,12 €, comme suit :**
 - En investissement à la couverture du besoin de financement constaté
Recettes compte 1068 2 556 173,26 €
(excédents de fonctionnement capitalisés)
 - En fonctionnement en report à nouveau
Ligne 002 471 366,86 €
(excédent de fonctionnement reporté)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 31 voix pour et 13 abstentions : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG, Monsieur Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Madame Mekia ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Monsieur BARBEY (2 voix), Madame BANCEL (2 voix).

**2014 - 119 BUDGET PRINCIPAL
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°2**

- **ADOPTER** la Décision Budgétaire Modificative n° 2 du Budget principal, par chapitre telle qu'elle vous est proposée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 31 voix pour, 9 voix contre : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG, Monsieur Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Madame Mekia ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, et 4 abstentions : Monsieur BARBEY (2 voix), Madame BANCEL (2 voix).

**2014 - 120 BUDGET ANNEXE SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013**

- **AFFECTER** le résultat cumulé au 31 décembre 2013, 472 317,49 €, comme suit :
 - En investissement à la couverture du besoin de financement constaté
Recettes compte 1068 40 262,71 €
(excédents de fonctionnement capitalisés)
 - En exploitation en report à nouveau
Ligne 002 432 054,78 €
(excédent d'exploitation reporté)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 31 voix pour, 9 voix contre : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG, Monsieur Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Madame Mekia ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, et 4 abstentions : Monsieur BARBEY (2 voix), Madame BANCEL (2 voix).

**2014 - 121 BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1**

- **ADOPTER** la décision budgétaire modificative n°1 du service de distribution d'eau potable par chapitre, telle qu'elle vous est proposée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 31 voix pour, 9 voix contre : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG, Monsieur Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Madame Mekia ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, et 4 abstentions : Monsieur BARBEY (2 voix), Madame BANCEL (2 voix).

**2014 - 122 BUDGET ANNEXE SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013**

- **AFFECTER** le résultat cumulé au 31 décembre 2013, 32 002,11 €, comme suit :
 - En exploitation en report à nouveau
Ligne 002 32 002,11 €
(excédent de fonctionnement reporté)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 31 voix pour et 13 abstentions : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG, Monsieur Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Madame Mekia ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Monsieur BARBEY (2 voix), Madame BANCEL (2 voix).

**2014 - 123 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013**

- **AFFECTER** le résultat cumulé au 31 décembre 2013, 1 291 599,32 €, comme suit :
 - En investissement
Recettes compte 1068 407 777,00 €
(excédents de fonctionnement capitalisés)
 - En exploitation en report à nouveau
Ligne 002 883 822,32 €
(excédent de fonctionnement reporté)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 31 voix pour et 13 abstentions : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG, Monsieur Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Madame Mekia ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Monsieur BARBEY (2 voix), Madame BANCEL (2 voix).

**2014 - 124 BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1**

- **ADOPTER** la décision budgétaire modificative n°1 du Service de l'Assainissement par chapitre, telle qu'elle vous est proposée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 31 voix pour et 13 abstentions : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG, Monsieur Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Madame Mekia ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, Monsieur BARBEY (2 voix), Madame BANCEL (2 voix).

**2014 - 125 BUDGET ANNEXE SERVICE EXTERIEUR DES POMPES FUNEBRES
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013**

- **AFFECTER** le résultat cumulé au 31 décembre 2013, 20 133,49 €, comme suit :
 - En exploitation en report à nouveau
Ligne 002 20 133,49 €
(excédent d'exploitation reporté)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 40 voix pour et 4 abstentions : Monsieur BARBEY (2 voix), Madame BANCEL (2 voix).

**2014 - 126 BUDGET ANNEXE – REGIE D'EXPLOITATION CINEMA STUDIO
AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2013**

- **AFFECTER** le résultat au 31 décembre 2013, 41 444,96 €, comme suit :
 - En investissement à la couverture du besoin de financement constaté
Recettes compte 1068 28 227,99 €
(excédents de fonctionnement capitalisés)
 - En exploitation en report à nouveau
Ligne 002 13 216,97 €
(excédent d'exploitation reporté)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 35 voix pour, 9 abstentions : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG, Monsieur Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Madame Mekia ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO.

**2014 - 127 BUDGET ANNEXE DE LA REGIE CINEMA STUDIO
DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°1**

- **ADOPTER** la décision budgétaire modificative n°1 de la Régie d'exploitation du cinéma Studio par chapitre.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 128 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE BUDGETAIRE 2014
ANNULATION SUBVENTION AMICALE ANCIENS CHASSEURS ALPINS ET A PIED SIDI
BRAHIM DE GRASSE
ATTRIBUTION SUBVENTION AMICALE NATIONALE DU 22^{ème} B.C.A**

- **AUTORISER** l'annulation de la subvention votée le 20 janvier 2014 au profit de l'Association « Amicale des Anciens Chasseurs Alpains et à Pied Sidi Brahim de Grasse », pour un montant de 1.500 euros,
- **AUTORISER** l'attribution d'une subvention de 1.500 euros au profit de l'Association « Amicale Nationale du 22^{ème} B.C.A. et des Troupes de Montagne Sidi Brahim de Cannes, Nice et Villefranche-sur-Mer,
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2014.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 129 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS
EXERCICE BUDGETAIRE 2014
ATTRIBUTION SUBVENTION ASSOCIATION DES VIEILLES FAMILLES GRASSOISES**

- **AUTORISER** l'attribution d'une subvention de 1.250,00 euros à l'Association des Vieilles Familles Grassoises,
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2014.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2014 - 130 RETIREE

**2014 - 131 ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES COMITES COMMUNAUX DES FEUX DE FORETS
ET DES RESERVES COMMUNALES DE SECURITE CIVILE DES ALPES MARITIMES
NOMINATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL**

- **DESIGNER** comme représentant de la commune au sein de l'assemblée générale de l'Association départementale des Comités Communaux des Feux de Forêts et des Réserves Communales de Sécurité Civile des Alpes-Maritimes Comité de Suivi l'élu suivant :

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 132 PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR DU SECTEUR SAUVEGARDE
MODIFICATION DE LA CONVENTION AVEC LA COPROPRIETE 5 RUE TRACASTEL**

- **APPROUVER** les termes de l'avenant n°2 à la convention d'écrêtement avec la copropriété du 5 rue Tracastel tel qu'annexé à la présente permettant de verser à la copropriété une somme supplémentaire liée à l'évolution des frais notariés d'un montant de 354, 24 euros.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué, à signer pour le compte de la Ville de Grasse, tous documents à intervenir dans le cadre de la présente affaire, et notamment l'avenant n° 2 à la convention d'écrêtement.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 133 BILAN TRIENNAL 2011-2013 ET DEFINITION DES OBJECTIFS DE REALISATION DE
LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX POUR LA CINQUIEME PERIODE TRIENNALE
2014-2016**

- **PRENDRE** acte du bilan triennal de réalisation de logements sociaux pour la période 2011-2013 ;
- **PRENDRE** en compte l'objectif de réalisation de logements locatifs sociaux pour la période triennale 2014-2016 à 634 logements, tel que défini par les services de l'Etat au regard de la loi du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social et de mettre en œuvre toutes les mesures nécessaires à l'atteinte de cet objectif.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 134 RENOUELEMENT URBAIN – OPAH-RU 2009-2014
SUBVENTION POUR LES PROPRIETAIRES OCCUPANTS
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder aux versements des subventions pour les dossiers cités ci-dessus, sur présentation des factures acquittées après contrôle par les services de la Ville de la conformité des travaux et avis de l'Architecte des Bâtiments de France;
- **DIRE** que les sommes précitées sont inscrites au budget communal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 135 RENOUELEMENT URBAIN – OPAH-RU 2009-2014
SUBVENTION POUR LES SYNDICATS DE COPROPRIETE
VERSEMENT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à procéder aux versements des subventions pour les dossiers cités ci-dessus, sur présentation des factures acquittées après contrôle par les services de la Ville de la conformité des travaux et avis de l'Architecte des Bâtiments de France ;
- **DIRE** que les sommes précitées sont inscrites au budget communal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 136 SPL GRASSE DEVELOPPEMENT
APPROBATION DES RAPPORTS DE GESTION
ET DES MANDATAIRES SOCIAUX 2013**

- **APPROUVER** les rapports de gestion et des mandataires sociaux de l'exercice 2013 de la SPL Grasse Développement, en annexe de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 31 voix pour, 9 voix contre : Monsieur EUZIERE, Madame LAZREUG, Monsieur Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL, Madame Mekia ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO, et 4 abstentions : Monsieur BARBEY (2 voix), Madame BANCEL (2 voix).

**2014 - 137 CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE
PROGRAMMATION 2014 – EDUCATION ET ACCES AUX SAVOIRS
SUBVENTIONS MUNICIPALES**

- **APPROUVER** le programme d'actions et les conditions de financements ci-dessus exposés ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions avec les associations ou organismes concernés par la mise en œuvre de ces actions
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2014
Imputation : CUCS –REUSSITE 0040911 - 6574 - 520
- **AUTORISER** le versement des subventions aux associations suivantes :
 - Harjes : Alfabétisation Insertion 15 000 €
 - Alliance Française : Acquisition et consolidation des bases en français 12 000 €
 - Harjes : Classe Relais 5 000 €
 - Agora FM: Initiation radiophonique pour les jeunes : apprendre, s'exprimer, communiquer 3 000 €
 - Harjes : C.L.A.S. 7 700 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 40 voix pour et 4 voix contre : Monsieur BARBEY (2 voix), Madame BANCEL (2 voix).

**2014 - 138 CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE
PROGRAMMATION 2014 – LIEN SOCIAL ET CITOYENNETE
SUBVENTIONS MUNICIPALES**

- **APPROUVER** le programme d'actions et les conditions de financements ci-dessus exposés ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions avec les associations concernées par la mise en œuvre de ces actions ;
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2014
Imputation : CUCS-ACCES 0040913-6574-520
- **AUTORISER** le versement des subventions aux associations suivantes :

➤ LEA : Médiation sociale et familiale	10 000 €
➤ HARJES : Accompagnement social global	23 000 €
➤ D'une Rive à l'autre "Passerelles Vertes : de la Ville à la Nature"	6 000 €
➤ Soli-Cités : Les jardins des habitants	12 000 €
➤ Les jardins du Loup : Jardin naturel collectif innovant	4 000 €
➤ Soli-Cités : Médiation et insertion	10 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 40 voix pour et 4 voix contre : Monsieur BARBEY (2 voix), Madame BANCEL (2 voix).

**2014 - 139 CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE
PROGRAMMATION 2014 – SANTE ET ACCES AUX SOINS
SUBVENTIONS MUNICIPALES**

- **APPROUVER** le programme d'actions et les conditions de financements ci-dessus exposés ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions avec l'établissement public et l'association concernés par la mise en œuvre de ces actions.
- **DIRE** que les crédits correspondants sont inscrits au BP 2014
Imputation : CUCS-EXCLU 0040912-6574-520
- **AUTORISER** le versement des subventions:

➤ CCAS : Atelier Santé Ville	6 000 €
➤ ARPAS : soutien psychologique et insertion professionnelle	3 000 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 140 CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE
PROGRAMMATION 2014 – EQUIPE OPERATIONNELLE CUCS
DEMANDE DE SUBVENTIONS**

- **APPROUVER** les conditions de financements de l'équipe opérationnelle :

○ L'Etat	17 000€
○ La Région	10 000 €
○ Le Département	17 000 €
- **SOLLICITER** auprès des partenaires les arrêtés de subventions correspondant
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son Adjoint délégué, à signer, les conventions à intervenir avec les partenaires concernés par le cofinancement de l'équipe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 40 voix pour et 4 abstentions : Monsieur BARBEY (2 voix), Madame BANCEL (2 voix).

**2014 - 141 PROTECTION FONCTIONNELLE DES AGENTS PUBLICS
DEMANDE D'OCTROI – FAITS SURVENUS RUE DE LA DELIVRANCE**

- **OCTROYER** la protection fonctionnelle à l'agent de la Police Municipale suivant : M. ENARGELICO Christophe.
- **PRENDRE** en charge les honoraires d'avocat correspondants.
- **DIRE** que la somme nécessaire est inscrite au budget de la Ville.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 142 SERVICE BIBLIOTHEQUE ET MEDIATHEQUES
PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE TRANSPORT DES INTERVENANTS
SUR LE RESEAU DES BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES**

- **APPROUVER** l'application de cette grille de prise en charge des frais de transport pour les intervenants.

Prise en charge des frais de transport entre le domicile de l'intervenant et le lieu d'intervention premier

Distance évaluée à partir du site Internet <http://www.viamichelin.fr/>

en prenant le trajet par la route le plus court en distance

Attention : Si l'aller/retour entre le domicile et l'intervention première est égal ou inférieur à 20 km, pas de prise en charge des frais de transport.

Véhicule individuel (voiture ou moto) : Prise en charge à partir du 21^{ème} km A/R au taux de 0,25€/km

Ex : Pour un déplacement motorisé d'une journée de 200 km aller / retour -> Le montant remboursé est 45,00 euros

Transports en commun ou utilisation de plusieurs modes de transport (ex : véhicule personnel + train) :

Prise en charge à partir du 1^{er} km au taux de 0,30€/km si distance parcourue A/R supérieure ou égale à 21 km.

Ex : Pour un déplacement d'une journée en transport en commun de 200 km aller/retour : Le montant remboursé est de 60 euros.

Covoiturage : Prise en charge **pour le conducteur** à partir du 1^{er} km au taux de 0,30€/km si distance parcourue A/R supérieure ou égale à 21 km.

Ex : Pour un déplacement d'une journée effectué en covoiturage de 200 km aller / retour -> Le montant remboursé est de 60 euros.

Pour un intervenant en situation de handicap, la prise en charge se fera au taux de 0,25€/km à partir du 1^{er} km parcouru sans seuil ni franchise de distance.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 143 CONSERVATOIRE DE MUSIQUE
DROITS ANNUELS D'INSCRIPTION**

- **ABROGER** les délibérations du 26 juin 2009, du 6 décembre 2012 et du 4 juillet 2013 fixant les anciens tarifs.
- **ADOPTER** les frais de dossier de 15 € par élève, payables en une fois lors du 1^{er} trimestre d'inscription de l'élève.
- **ADOPTER** l'exonération des frais de dossier en cas de paiement des droits annuels en une fois, au 1^{er} trimestre de cours.
- **ADOPTER** que si plusieurs enfants d'une même famille sont inscrits au Conservatoire, une réduction forfaitaire de 45 € est appliquée sur les droits annuels d'inscription de chacun.
- **ADOPTER les modalités d'inscription et les tarifs mentionnés ci-dessus:**

<u>Droits annuels d'inscription</u>	Élève grassois de moins de 25 ans à la rentrée scolaire (sur présentation de justificatifs)	Adulte grassois (sur présentation de justificatifs)	Élève non grassois de moins de 25 ans à la rentrée scolaire	Adulte non grassois
Enseignement théorique * et instrument	210 €	270 €	330 €	420 €
Instrument supplémentaire	90 €	120 €	150 €	180 €
Enseignement théorique *	135 €	180 €	225 €	270 €
Instrument seul	150 €	195 €	240 €	300 €
Chœur d'enfants ou gospel	60 €	81 €	99 €	120 €
Pratiques collectives instrumentales (sans cours individuel)	40 €	40 €	40 €	40 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 144 VILLE D'ART ET D'HISTOIRE
PROMOTION DES EDITIONS DU PATRIMOINE
DON D'OUVRAGES**

- **APPROUVER** le principe de la promotion des Éditions du Patrimoine de Grasse éditées par la Ville de Grasse.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à retirer de la vente 50 exemplaires sur les 500 imprimés pour chaque tirage.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 145 CONVENTION ENTRE LA VILLE DE GRASSE ET LA SCI THAIS
TRAVAUX POUR SECURISER L'ACCES SUR LES PARCELLES DE LA SCI
ET TRANSFERT DE PROPRIETE**

- **APPROUVER** les termes de la convention entre la Ville de GRASSE et la SCI THAIS pour d'une part la réalisation des aménagements destinés à sécuriser les accès au centre commercial et d'autre part la cession à la Ville de GRASSE d'une partie de la parcelle CN 320 et 323 pour l'euro symbolique.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer ladite convention et tous documents nécessaires à la réalisation de la présente.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2014 - 146 DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU CLASSEMENT EN "COMMUNE TOURISTIQUE"

- **AUTORISER** le Maire de la Ville de Grasse à déposer le dossier de demande de dénomination de la Ville de Grasse en "Commune touristique".
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer pour le compte de la ville de Grasse, tous documents à intervenir dans le cadre de la présente affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 147 AVENANT N°1 - CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAYS DE
GRASSE - MISE A DISPOSITION D'UNE PARTIE DU PERSONNEL DU SERVICE « FETES
ET ECLAIRAGE » : MODIFICATION DES MODALITES FINANCIERES**

- **APPROUVER** la signature de l'avenant n°1 de ladite Convention avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse tel qu'annexé à la présente délibération,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer ladite convention et tous documents nécessaires à la réalisation de la présente.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2014 - 148 REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION AUX ELUS

- **AUTORISER** le remboursement aux frais réels des frais de mission exposés par les élus dans le cadre de l'exécution d'un mandat spécial selon les conditions suivantes :
 - Qu'une délibération du conseil Municipal autorisant l'attribution d'un mandat spécial aux élus concernés.
 - Que les frais remboursés répondent à un intérêt public.
 - Que les élus concernés soient remboursés au vu des pièces justificatives.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2014 - 149 PARTICIPATION FAMILIALE AUX ACCUEILS DE LOISIRS

- **CONSERVER** le taux d'effort de 0,9% du quotient familial pour un accueil de loisirs (hors du mercredi en période scolaire) et de 2,7% du quotient familial pour un centre de vacances,
- **ADOPTER** le plafond du coût journée à 18€ pour un accueil de loisirs (pour un quotient familial supérieur à 1670€) et à 50€ pour un centre de vacances (pour un quotient familial supérieur à 1593€),
- **ADOPTER** le taux d'effort de 0,7% du quotient familial pour les accueils de loisirs fonctionnant le mercredi en temps scolaire avec un prix minimum de 1,61€ (quotient familial de 0 à 230€ maximum) et un prix maximum de 14€ (pour un quotient familial de 2000€ minimum),
- **DEMANDER** au Conseil d'Administration des associations gérant des accueils de loisirs d'adopter ce mode de calcul.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2014 - 150 PARTICIPATION DE LA VILLE AUX CLASSES « DECOUVERTES » 2015

- **APPROUVER** la participation de 9,45 € aux séjours des classes "découverte" : classe de neige, de mer, d'altitude, environnement ou de découverte des nouvelles technologies
- **DIRE** que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2015.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

2014 - 151 REPAS DE LA CLASSE RELAIS AU SELF MUNICIPAL

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à ne pas appliquer le droit d'accès au restaurant municipal pour les élèves de la Classe Relais de Grasse.
- **APPROUVER** les termes de la convention d'accueil au restaurant municipal de la Classe Relais avec le Collège Carnot.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son adjoint délégué, à signer la convention d'accueil au restaurant municipal avec le Collège Carnot.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 152 SERVITUDE DE PASSAGE DE CANALISATIONS
D'ASSAINISSEMENT PUBLIQUES SUR LES PARCELLES EM 39 ET 40**

- **APPROUVER** les termes de la servitude de passage entre la Ville de GRASSE et les propriétaires des parcelles EM 39 et 40 conformément à la convention jointe.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer le ou les acte(s) de servitude ainsi que tous documents nécessaires à la réalisation de la présente affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 153 CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSEIL GENERAL DES ALPES MARITIMES
RELATIVE AUX VACCINATIONS ANNEE 2014**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la convention et tout acte s'y rapportant.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 154 MISE EN ŒUVRE DU PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITORIAL OUEST 06
CONVENTION DE PARTENARIAT INTERCOLLECTIVITES**

- **APPROUVER** la nouvelle convention de partenariat intercollectivités qui lie la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis aux Communautés d'Agglomération du Pays de Grasse et des Pays de Lérins, aux communes d'Antibes, Cannes et Grasse, pour la mise en œuvre du Plan Climat-Energie Territorial de l'Ouest des Alpes Maritimes ;
- **APPROUVER** le programme d'actions du PCET commun et du PCET spécifique (tableau de bord annexé) et de mettre en œuvre les moyens nécessaires (techniques et financiers) à la réalisation des actions ;
- **APPROUVER** le principe de suivi annuel de l'avancement des PCET spécifiques et communs et sa présentation aux acteurs du territoire lors d'un Forum annuel ;
- **DESIGNER** comme élu référent de la Ville de Grasse Madame Anne-Marie DUVAL pour le suivi du PCET et comme représentant au comité décisionnel ;
- **APPROUVER** la conservation du processus décisionnel prévu dans les documents et déléguer à l'élu référent en comité décisionnel du projet, toutes décisions relatives :
 - à la vie du PCET Commun Ouest 06,
 - aux orientations et feuilles de route du projet,
 - aux études communes nécessaires à la stratégie du Plan Climat,
 - au comité de pilotage,
 - au plan de communication,
 - à sa mise en œuvre et à son évaluation ;
- **AUTORISER** la révision des programmes d'actions communs et spécifiques tous les 5 ans pour s'assurer que la trajectoire prise répond aux objectifs fixés ;
- **AUTORISER** le Maire ou son représentant délégué au Plan Climat à signer l'ensemble des actes inhérents à la mise en œuvre du Plan Climat-Energie Territorial ;

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 155 AUTORISATION DE REVISION D'AMENAGEMENT FORESTIER
DE L'OFFICE NATIONAL DES FORETS DE 2012 A 2031**

- **APPROUVER** le projet de révision d'aménagement de la forêt communale de Grasse pour la période 2012-2031, tel qu'annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 156 JASMINADE 2014
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA SOCIETE PEUGEOT AZUR**

- **APPROUVER** les termes de la convention de partenariat entre la Ville de GRASSE et la SCA PEUGEOT AZUR, tel qu'annexée à la présente délibération.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer la convention de partenariat ainsi que tout document nécessaire à la réalisation de la présente affaire.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 157 DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX
ECOLE ELEMENTAIRE GAMBETTA
ANCIEN VESTIAIRE STADE DE LA PAOUTE – CREATION CUISINE**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à déposer la demande d'autorisation de travaux au titre de la sécurité incendie pour l'ensemble de ce site.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 158 DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
BELVEDERE BIBLIOTHEQUE PATRIMONIALE**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à déposer un Permis de Construire pour la réalisation de travaux d'aménagements paysagers et de création d'un belvédère à la bibliothèque patrimoniale.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 159 DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX
ANCIEN VESTIAIRE STADE DE LA PAOUTE – CREATION CUISINE**

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à déposer la demande d'autorisation de travaux au titre de la sécurité incendie pour ces travaux.
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

**2014 - 160 DEMANDE DE RENONCEMENT AU PROJET
DE SUPPRESSION DES CONSEILS GENERAUX
MOTION**

- **DEMANDER** à Monsieur le Président de la République et à Monsieur le Premier Ministre de renoncer au projet de suppression des Conseils généraux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 35 voix pour et 9 voix contre : Monsieur EUZIERE , Madame LAZREUG (2 voix), Madame Mekia ADDAD, Monsieur CASSARINI, Madame CONESA, Monsieur BROSSY, Madame CATTART, Monsieur VOARINO.

QUESTIONS DIVERSES

2014 – 161 DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE LOCAUX SAINT CLAUDE ET SAINT MATHIEU

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à déposer :
 - Un permis de construire pour changement d'affectation et aménagement d'une maison attenante à l'école Gérard Philipe à Saint Claude
 - Un permis de construire pour changement d'affectation et aménagement d'une maison attenante à l'école de Saint Mathieu ainsi que pour l'agrandissement de la cour d'école
 - Un permis de construire pour changement d'affectation et aménagement des deux appartements de fonction au-dessus de l'école maternelle de l'Eau vive à Saint Claude

- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tout document afférant à ces travaux.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés adopte.

Grasse le, 2 juillet 2014

Le Maire,

Jérôme VIAUD
Vice-président du Conseil général
des Alpes-Maritimes
Président de la Communauté d'Agglomération
du Pays de Grasse